FONDS DE DOTATION DE L'AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST

Circuit des 24 Heures 72000 LE MANS Régi par la loi n°2008-776 du 4 août 2008

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

27 des Peupliers B.P. 58 61600 LA FERTE MACE

Tél: 02 33 30 78 78 Fax: 02 33 30 89 81

E-mail: lafertemace@fiteco.com



FONDS DE DOTATION DE L'AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST

Circuit des 24 Heures 72000 LE MANS Régi par la loi n°2008-776 du 4 août 2008

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Membres du Fonds de dotation de l'ACO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation de l'ACO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LA FERTE MACE, le 15 septembre 2020

FITECO, Commissaire aux Comptes

Jean-Marie VANDERGUCHT
Associé

FONDS DE DOTATION DE L'AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST

Circuit des 24 Heures 72000 LE MANS Régi par la loi n°2008-776 du 4 août 2008

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2019



Fonds de dotation ACO

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF

Présenté en Euros

Exercice clos le

31/12/2019

(12 mois)

page 1

Edité le 20/10/2020

Exercice précédent

31/12/2018

(12 mois)

			(12 mc	(פונ	(12 mois		
	(Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMORILIS ATIONS INCORPORE LESS.							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:							
Frais d'établissement							
Frais de recherche et développement							
Concessions, brevets, droits similaires							
Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles		200 000		200 000	11004966		
		300 000		300 000	50,46		
Immobilisations incorporelles en cours	rollog						
Avances & acomptes sur immobilisations incorp	relies						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage indu	striels						
Autres immobilisations corporelles	0.1-08/00-2-0.09/04	198 400		198 400	33,37	198 400	66,36
Immobilisations grevées de droit						0.30	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances & acomptes sur immobilisations corpor	elles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:							
Participations							
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Autres ininiophisations infancieres							
	TOTAL (I)	498 400		498 400	83,83	198 400	66,36
STOCKS ET EN COURS:							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens et services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Warchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Créances usagers et comptes rattachés							
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires							
Autres						100 000	33,45
Valeurs mobilières de placement							/627
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		96 172		96 172	16,17	585	0,20
Charges constatées d'avance		30 172		30 172	10,17	365	0,20
Charges constatees a avance							
	TOTAL (II)	96 172		96 172	16,17	100 585	33,64
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
Primes de remboursement des emprunts (IV)							
Ecarts de conversion actif (V)							
TO	TAL ACTIF	594 572		E04 570	22/2020	200.005	122000
10.	AL ACTIF	394 372		594 572	100,00	298 985	100,00

BILAN PASSIF

page 2

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 20/10/2020

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précéd 31/12/2018 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:					
FONDS PROPRES					
		004 500		204 522	
Fonds associatifs sans droit de reprise Ecarts de réévaluation		601 500	101,17	301 500	100,84
Réserves					
Report à nouveau		-2 515		-1 223	
Résultat de l'exercice		-4 413	-0,41 -0,73	-1 292	-0,40 -0,42
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
-Fonds associatifs avec droit de reprise					
. Apports					
. Legs et donation					
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
-Ecarts de réévaluation					
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
-Provisions réglementées					
-Droits des propriétaires (commodat)					
	TOTAL(I)	594 572	100,00	298 985	100,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		The second secon		31.544.4.7517.2.544.2.54.2.5	10.542.555.050
	TOTAL (II)				
	. ,			- 11 1	
FONDS DEDIÉS					
. Sur subventions de fonctionnement . Sur autres ressources					
nikan alau wana siinanikanika ana na saatikan as ta sa Managanan saata saasa saa	TOTAL (III)	STEEN STEEN			
	TOTAL(III)	التطرحوثوات			
DETTES					
Emprunts et dettes assimilées					
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Autres					
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL(IV)				
Ecarts de conversion passif (V)					
	TOTAL PASSIF	594 572	100.00	298 985	100.00
	TOTAL PASSII	334 372	100,00	250 505	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS					
Legs nets à réaliser :					
- acceptés par les organes statutairement compétents					
- autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					
ENGAGEMENTS DONNÉS					
					1

COMPTE DE RÉSULTAT

page 3

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 20/10/2020

COMPTE DE RÉSU	LTAT	III I	Exercice clos 31/12/20 (12 mois)	110.00	Exercice précé 31/12/201 (12 mois)	8	Variation absolue (12 mois)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION: Ventes de marchandises Production vendue de biens Prestations de services								
Montants nets produits d'expl.								
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Cotisations (+)Report des ressources non utilisées Autres produits Reprise sur provisions, dépréciations Transfert de charges		ntérieurs						
Sous-total des a	autres produit	s d'exploitation	my am - i					
Total	des produits d	l'exploitation (l)						
Quotes-parts de résultat sur opérations Exédent transféré (II) PRODUITS FINANCIERS: De participations D'autres valeurs mobilières et créances Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et dépréciations Différences positives de change Produits nets sur cessions valeurs mob	d'actif s et transferts de	charges						
Tota	al des produit	s financiers (III)						
PRODUITS EXCEPTIONNELS: Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de	charges							
Total de	s produits exc	ceptionnels (IV)						
TOTAL DE	S PRODUITS	(I + II + III + IV)						
S	OLDE DEBITI	EUR = DEFICIT	-4 413		-1 292		-3 121	-241,55
	TO	TAL GENERAL	4 413		1 292		3 121	241,56
CHARGES D'EXPLOITATION: Achats de marchandises Variations stocks de marchandises Achats de matières premières et autres Variations stocks matières premières et Autres achats non stockés Services extérieurs								
Autres services extérieurs Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Autres charges de personnel Subventions accordées par l'association	1		4 413		1 292		3 121	241,56

COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 20/10/2020

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le	Exercice précédent		
John Te De Reddel AT (Suite)	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018	absolue	%
	(12 111015)	(12 mois)	(12 mois)	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations .Sur immobilisations : dotation aux amortissements .Sur immobilisations : dotation aux dépréciations .Sur actif circulant : dotation aux dépréciations .Pour risques et charges : dotation aux provisions (-)Engagements à réaliser sur ressources affectées Autres charges				
Total des charges d'exploitation (I)	4 413	1 292	3 121	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun Déficit transféré (II)				
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements				
Total des charges financières (III)			-	
CHARGES EXCEPTIONNELLES: Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)		-		
Participation des salariés aux résultats (V)	11000	- о Сом		
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	4 413	1 292	3 121	241,56
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT				241,00
TOTAL GENERAL	4 413	1 292	3 121	241,56
FVALUETION DECIDION DECIDION DE CONTROLLE DE				
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	1 1			
PRODUITS:				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES:				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

ANNEXE

Principes et méthodes

1. Méthodes générales de présentation et d'évaluation

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable, et actualisés par les règlements postérieurs.

Les états financiers sont présentés et évalués conformément aux principes généraux suivants : prudence, régularité, sincérité, image fidèle, continuité d'exploitation, coûts historiques, indépendance des exercices et permanence des méthodes.

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont présentés en euros avec un comparatif sur deux exercices.

2. principales règles d'évaluation du bilan et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont composées de véhicules de collection ces derniers sont non amortis.

Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

A. BILAN

1. Immobilisations incorporelles

VALEURS BRUTES (en euros)	Valeur à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur à la clôture
Autres immo. incorp	0	300 000		300 000
TOTAL	0	300 000		300 000

2. Immobilisations corporelles

VALEURS BRUTES (en euros)	Valeur à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur à la clôture
Terrains nus				
Constructions				
Installations agencements				
Matériel	198 400	0		198 40
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL	198 400	0		198 40

Valeur à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur à la clôture
L			
	l'ouverture	l'ouverture Augmentation	l'ouverture Augmentation Diminution

Les immobilisations étant composées de véhicules de collection, aucun amortissement n'est constaté.

3. Créances et comptes de régularisation

✓ Créances

en euros	Montants	Montants bruts		Provisions		Montants nets	
en curos	2019		2018	2019	2018	2019	2018
Clients et comptes rattachés							
Autres créances	(0	100 000		0	0	100 000
dont produits à recevoir			100 000		0		100 000
TOTAL	C)	100 000		0	0	100 000

Toutes les créances sont exigibles à moins d'un an.

√ Comptes de régularisation

en euros	2019	2018
Charges constatées d'avance		
	TOTAL	

4. Fonds propres

en euros	Fonds associatifs sans droit de reprise	Ecart de réévaluation	Réserves	Report à Nouveau	Résultat	Total fonds propres
A nouveau	301 500	0	0	- 1223		300 277
Dotation 2019	300 000					301 500
Résultat 2018				-1 292		- 1292
Situation au 31 décembre 2019	601 500	0	0	-2 515		598 985

5. Dettes financières

√ Mouvements de l'exercice

en euros	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Emprunts bancaires				
Autres emprunts et dettes financières				
Dépôts et cautionnements reçus				
Intérêts courus				
TOTA	L			

√ Ventilation par échéances

en eur	os	montant brut	à un an au plus	à plus d'un an et 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts bancaires					
Autres emprunts et de	ettes financières				
Dépôts et cautionnem	ents reçus				
Intérêts courus					
	TOTAL				

6. Autres postes du passif

Tous les autres postes du passif sont à échéance moins d'un an.

✓ Dettes

en euros	2019	2018
Fournisseurs		
dont factures non parvenues		
Autres dettes		
dont charges à payer	0	0
dont avoirs à établir	0	0
TOTAL	0	0

√ Comptes de régularisation

		WALL STATE OF THE
en euros	2019	2018
Produits constatés d'avance		
тот	AL	

B. COMPTE DE RESULTAT

1. Détails des produits d'exploitation

	en euros		2019	2018
Chiffre d'affaires				
		TOTAL		

2. Détails du résultat financier

NEANT

C. AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan (en euros)

engagements reçus	Montant	engagements donnés	Montant
. Cautionnements	0		
TOTA	L	TOTAL	- -